

FORMATION DES ASSISTANTS FAMILIAUX



PROJET PÉDAGOGIQUE

Edition de juin 2018

**Institut Régional
du Travail Social**
Champagne-Ardenne

8 rue Joliot-Curie – 51100 Reims
tél : 03 26 06 22 88
fax : 03 26 06 82 56

irtzca@irts-ca.fr
www.irts-ca.fr

- SOMMAIRE -

Introduction.....	Page 1
I - Objectifs.....	Page 1
II - Organisation pédagogique	Page
A -Une équipe de trois formateurs par groupe	
B - Une équipe élargie expérimentée dans le domaine de l'accueil familial	
III - Modalités pédagogiques	Page 3
IV - La préparation aux épreuves de certification	Page 4
V - L'évaluation de la formation	Page 6
A - Par les acteurs de la formation tout au long du cursus	
B - En conseil technique et pédagogique	
VI -Des parcours personnalisés : allègement, accueil des stagiaires post VAE	Page 7

Introduction

Le projet de la formation des assistants familiaux élaboré en 2007 a évolué tout au long des années. Les évaluations collectives des groupes, les évaluations individuelles des stagiaires, les évaluations en équipe pédagogique ont permis des ajustements voire des innovations sur le plan pédagogique ainsi que dans les relations avec les partenaires de formation.

Une connaissance plus affinée du public en formation grâce aux travaux de recherche effectués sur les profils et trajectoires des assistants familiaux nous ont incités à proposer des modalités pédagogiques particulières visant à faire émerger les compétences singulières de chacun.

Les principales évolutions concernent les modalités pédagogiques, les processus d'évaluation et le travail avec les partenaires de formation.

Le projet ci-dessous reprend par conséquent l'ensemble des items du référentiel de formation tout en les étoffant des propositions issues de l'expérience de l'I.R.T.S. dans le domaine de la formation des assistants familiaux et de l'accueil familial d'une manière plus globale.

I - Les objectifs

Les objectifs de cette formation visent la qualification des professionnels en leur permettant d'acquérir les compétences (savoir-faire et savoir-être) requises pour l'exercice du métier qu'ils soient assistants familiaux en protection de l'enfance, en accueil spécialisé ou en accueil thérapeutique.

L'ensemble de ces compétences sera travaillé au sein des modules qui composent la formation. Au delà de l'aspect professionnalisation, la formation constitue un vecteur d'évolution personnelle.

Cette formation est organisée en 20 modules de 2 jours consécutifs.

II - Organisation pédagogique

A - Une équipe de trois formateurs par groupe

Chaque groupe est accompagné par une équipe pédagogique composée de trois personnes : un formateur référent de parcours et deux formateurs complémentaires.

Outre leur connaissance de l'accueil familial, les formateurs possèdent des qualifications spécialisées : travailleurs sociaux, psychologues, thérapeutes familiaux, intervenants ayant des connaissances spécifiques en systémie, intervenants rodés à l'analyse des pratiques... Pour la constitution de chaque équipe, nous veillons à mêler des compétences différentes.

Le référent de parcours :

Le référent de parcours assure la majorité des contenus, à savoir les contenus qui relèvent du cheminement et de l'implication professionnels. Il est aussi chargé de la coordination avec les deux autres formateurs à qui sont confiés des modules particuliers. Ce choix est motivé par la durée de la formation et par la dynamique qu'une telle proposition peut engendrer. Un regard croisé des formateurs sur l'avancée de la formation et sur la préparation aux épreuves de certification nous semble intéressant.

Les contenus du DC3 sont principalement assurés par le référent de parcours. Il est le garant de l'ensemble de la formation et les évaluations intermédiaires ont lieu lors de sa présence (module 5, 11 et 16). Il peut aussi être en relation étroite avec le référent professionnel proposé par l'employeur.

Ce référent intervient à un rythme régulier au sein du groupe ce qui lui permet de prendre le temps de faire le point :

- sur les questions particulières du groupe en relation avec l'employeur, l'organisme de formation ou l'organisme faisant passer les épreuves de certification.
- sur l'avancée des candidats dans la préparation du dossier pour l'épreuve n°1.

Le fonctionnement en trio :

La formation démarre par des contenus liés au DC3. L'ensemble de l'équipe pédagogique anime ce premier module et fait ainsi connaissance des stagiaires. Il est aussi plus aisé, à trois personnes, d'aider les apprenants à se saisir des traces du stage préparatoire et à les partager. Les 3 formateurs proposent un travail autour de la dynamique de groupe afin que chacun puisse développer son sentiment d'appartenance.

Ce premier module constitue aussi un moment clef pour aborder les concepts d'identité personnelle, identité professionnelle ainsi que l'éthique liée aux métiers du travail social.

Le module 11 (milieu de formation) et le dernier module regroupent aussi l'ensemble de l'équipe des trois formateurs. Les temps d'évaluation individuelle justifient amplement ce choix.

Les formateurs se succèdent à un rythme bien défini illustré dans le tableau intitulé « programme détaillé de la formation ».

A la fin de chaque module, le formateur élabore un compte rendu qui reprend des remarques sur l'ambiance, le temps de parole professionnelle, les contenus, l'organisation, les aspects matériels et autres. Il le fait parvenir rapidement à ses deux collègues, ainsi qu'au responsable de formation.

B - Une équipe élargie compétente et expérimentée dans le domaine de l'accueil familial

A ce jour, l'équipe est composée d'une vingtaine de personnes : des formateurs, une responsable de formation et une assistante de formation.

Les rencontres pédagogiques transversales :

Le travail en équipe est de règle. Des temps de rencontres réguliers sont organisés par le responsable de formation. Son rôle est d'animer cette équipe, d'organiser la préparation pédagogique des modules avec les formateurs, de gérer les aspects administratifs et logistiques de la formation sur les différents sites. Il veille à l'harmonisation des pratiques au regard du projet et assure les relations avec les employeurs des stagiaires de la formation.

L'intitulé de chaque module ainsi que la déclinaison des thèmes ont été élaborés en fonction des référentiels professionnels, de formation et de certification.

Nous prenons le temps, en équipe, d'interroger les contenus pour les préciser et pour retenir les méthodes et supports pédagogiques adéquats.

Nous tenons compte des remarques formulées dans les bilans pour affiner la préparation et prévoir des aménagements.

Tous les formateurs disposent de l'ensemble du contenu des modules (même ceux qu'ils n'encadrent pas) préparés en équipe élargie dans des pochettes numérotées. Chacune des 20 pochettes comprend :

- un feuillet avec le titre du module, les contenus détaillés et le déroulement séquentiel du module étoffé des modalités pédagogiques particulières ;
- les documents supports au traitement du contenu ;
- les documents synthétiques à distribuer en fin de module ;
- la bibliographie indicative spécifique.

L'élaboration des outils d'évaluation et la préparation aux épreuves de certification font partie intégrante de ces temps de réflexion collective (voir paragraphe sur les évaluations et celui sur la préparation aux épreuves de certification).

Des temps de formation réguliers pour l'équipe :

Certains formateurs ou le responsable de formation se rendent à des colloques autour de la protection de l'enfance : association des placements familiaux (ANPF) par exemple, assises de la protection de l'enfance, fil santé jeunes...

Les temps de formation insufflent toujours une certaine dynamique au sein des équipes. Une fois par an, une journée de formation est organisée par l'IRTS pour l'équipe de formateurs des assistants familiaux selon les thèmes choisis par eux. Par exemple : génogramme, jeux de rôles, sculpturations, approche systémique, programmation neurolinguistique...

III - Les modalités pédagogiques

Un groupe constitué de 15 stagiaires permet une richesse dans le partage des expériences et une communication facile.

Deux personnes au plus peuvent rejoindre le groupe soit dans une démarche de complément de formation si leur validation au diplôme a été partielle soit dans le cadre d'un parcours post jury VAE.

Une 16^{ème} personne peut être ajoutée si elle est assistante familiale spécialisée ou thérapeutique. En effet, ces professionnels sont peu nombreuses. Leurs employeurs ne pourraient pas organiser de formation en groupe si restreint. C'est la seule solution pour que ces professionnelles puissent bénéficier de ce cursus.

Les modalités pédagogiques retenues sont diversifiées et adaptées en permanence aux sujets abordés et aux questionnements des assistants familiaux. Notre expérience nous montre que certains supports sont plus appropriés que d'autres en fonction de l'ambiance dans le groupe, du thème abordé et de la situation exposée.

Elles font alterner :

- Des apports théoriques et méthodologiques,
- Des exposés et des analyses de situations d'accueil durant le temps de parole professionnelle,
- Des quiz,
- Des supports audio-visuels,
- Des études de textes,
- Des exercices d'écriture et des productions d'écrits professionnels,
- Des mises en situation : jeux de rôle et simulation d'entretiens,
- Des échanges en groupe,
- Des jeux spécifiques créés au regard du contenu,
- Des interventions de professionnels,
- La mise à disposition des stagiaires de documents spécifiques rédigés par l'équipe,
- Des indications bibliographiques à chaque module.

Une part importante est offerte à l'analyse des pratiques et/ou des situations. Comme évoqué précédemment, les études de situations constituent des supports pertinents à l'appropriation des contenus théoriques. Aider ce public à acquérir des compétences nécessite, de la part du formateur, d'être très à l'écoute des préoccupations du groupe. Il doit favoriser l'expression des questions, des doutes, des difficultés, des savoir-faire et savoir-être de chaque professionnel. Il veille aussi à développer les capacités de recul et d'analyse.

L'équipe élargie de formateurs s'est penchée sur l'élaboration d'outils spécifiques visant à aider les professionnels en formation à être plus performants dans les exercices de présentation orale.

Des trames sont proposées afin que chaque exposé de situation se déroule de manière structurée avec une richesse d'informations.

Les situations expliquées par les participants ont par conséquent plusieurs objectifs, à savoir le support à un temps d'analyse des pratiques mais aussi un exercice d'entraînement à l'oral.

Le formateur veille autant que possible à mettre les participants en situation de prise de paroles et d'écoute.

Les évaluations intermédiaires de la formation (envisagées tous les cinq modules) constituent aussi des entraînements à une prise de parole structurée et distanciée.

IV - La préparation aux épreuves de certification

Pour l'ensemble des épreuves nous disposons de temps formalisés prévus au cours de la formation (plages spécifiques et temps de mise au point avec le référent de parcours).

Par ailleurs, nous ciblons certains contenus pour proposer des exercices pouvant préparer aux épreuves que ce soit dans le domaine de la présentation, de la prise de parole, de l'écoute, de l'organisation, de l'argumentation ou de l'écrit.

Préparation à l'épreuve n°1 : la constitution et l'entretien autour du dossier :

La progression du dossier s'effectue entre le module 2 et le module 14. Des temps spécifiques sont organisés au sein des modules encadrés par le référent de parcours : temps de description, temps de questionnement, temps de lien avec les références théoriques, temps d'analyse, ...

Lors du module 2, les stagiaires sont invités à renseigner le classeur d'observations distribué par l'IRTS soit en amont soit en début de formation. Distribuer cet outil dès le premier accueil aide les assistants familiaux à retranscrire leurs observations de manière structurée.

Ils y reportent régulièrement les notes d'observations de l'enfant accueilli en vue d'élaboration des rapports d'évolution destinés à l'équipe de placement.

Ces informations chronologiques sur la vie de l'enfant enrichissent parallèlement encore le dossier de l'épreuve n° 1.

Il en est de même pour les autres modules appartenant au domaine de compétence n°1, que ce soit pour traiter du type de liens de l'enfant avec sa famille (module 6), des comportements difficiles et des troubles de l'enfant (module 7 et 8), de la préservation de l'image de la famille d'origine (module 12), de la place de l'enfant dans la famille d'accueil (module 13).

Nous proposons donc un travail continu sur cette épreuve avec des questionnements réguliers sur l'avancée du dossier.

La partie « entretien » est préparée tout au long de la formation au travers des multiples exercices d'oralité.

Préparation à l'épreuve n°2 : étude de cas :

Trois études de cas écrites sont proposées aux stagiaires. Les réponses aux questions servent à évaluer les capacités des candidats à participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif en direction de l'enfant mais aussi à évaluer les capacités à justifier d'un choix éducatif face à une situation quotidienne.

Une « épreuve blanche » est réalisée au module 18 dans les conditions de l'examen.

En dehors de ces temps, des entraînements sont pratiqués de manière transversale. En effet, la formation s'appuyant fortement sur l'exposé et l'analyse des pratiques, il est opportun de questionner régulièrement le positionnement professionnel sur l'accompagnement éducatif des participants au travers des situations exposées.

Si des difficultés d'écriture sont repérées chez certains stagiaires pouvant constituer un handicap pour le passage de l'épreuve écrite, il peut être proposé des modalités d'accompagnement par le référent professionnel à leur demande.

Préparation à l'épreuve n°3 : entretien à partir du livret de formation :

L'épreuve venant valider le domaine de compétence n°3 sur la communication professionnelle prévoit un entretien avec un jury portant sur l'environnement professionnel du candidat et sur ses capacités à communiquer de manière professionnelle.

Le livret de formation incluant les écrits du candidat (projet et bilan) ainsi que les rapports d'évaluation permettent au jury d'orienter l'entretien.

Quant aux évaluations de milieu et fin de formation, elles sont proposées lors des modules 11 et 20.

Les référents professionnels des candidats et le référent de parcours s'entendent au préalable sur les critères d'évaluation. Des entretiens d'une demi-heure en présence du candidat, du référent de parcours et du référent professionnel désigné sont prévus, majorés d'un temps de rédaction du rapport.

Pour le module 20, les deux formateurs organisent les travaux de rédaction du bilan individuel à reporter au livret et préparent le bilan collectif de la formation.

V - L'évaluation de la formation

Plusieurs temps participeront à l'évaluation du cursus de formation.

A - Par les acteurs de la formation tout au long du cursus :

- Un temps avec chaque groupe :

Tout d'abord, chaque groupe, en présence du référent de parcours, effectue un point sur l'avancée du groupe dans le cursus de formation au regard des objectifs fixés. Ces temps d'évaluation collective se pratiquent au module 5, module 11, module 16. Ils constituent un exercice oral à partir de questions posées par le formateur.

Lors du module 11, la présence des trois formateurs permet que chaque assistant familial bénéficie d'un entretien individuel au cours duquel sont abordés, entre autres, la place du stagiaire dans le groupe et l'avancée de celui-ci dans le processus de formation. Cet entretien s'appuie sur un questionnaire rempli préalablement.

En présence des trois formateurs, des référents professionnels et d'un responsable institutionnel, un bilan de formation est effectué collectivement au 20^{ème} module.

Il vise à mettre en évidence le lien entre la formation dispensée et les compétences acquises par les stagiaires dans la construction de leur projet professionnel en tant qu'intervenant dans le champ de la protection de l'enfance.

- Un temps en équipe élargie :

Les groupes étant répartis sur des territoires différents, leurs histoires sont aussi différentes. Quelques exemples : les stagiaires n'ont pas tous effectué les mêmes contenus de stage préparatoire, les environnements professionnels sont singuliers, le niveau scolaire des stagiaires est hétérogène, plus dans certains groupes que dans d'autres...

Les réunions des formateurs servent par conséquent aussi à faire le point sur les particularités afin que puisse se dérouler au mieux le projet de formation.

B - En Conseil technique et pédagogique :

Il se réunit une fois par an.

Le CTP a pour but l'évaluation de la formation et veille à la cohérence du programme quelque soit le site géographique de formation et ceci dans le respect des référentiels.

Il évalue régulièrement l'avancée de la formation et analyse les résultats du DEAF.

Un regard est porté sur les contenus, les modalités pédagogiques, la préparation aux épreuves de certification, les relations au sein des groupes ainsi que les conditions matérielles de la formation.

VI - Des parcours personnalisés : allègement et parcours post VAE

Allègement :

Si un professionnel a déjà suivi une partie de la formation dans un autre organisme et demande à la terminer à l'IRTS, un état des contenus suivis et des compétences acquises est effectué par le responsable de la formation. Un contrat pédagogique est ensuite proposé au stagiaire et à son employeur.

Parcours post VAE :

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 14 mars 2006, les candidats qui, suite à une validation partielle prononcée par un jury de validation des acquis de l'expérience, optent pour un complément de formation préparant au diplôme d'Etat, sont dispensés des épreuves du diplôme attachées aux compétences déjà validées. Ils bénéficient des allègements de formation correspondants.

Le déroulement de la formation prévoit des possibilités d'intégrer des assistants familiaux qui ont validé partiellement les épreuves et qui choisissent de suivre à nouveau les contenus inhérents aux domaines de compétences concernés.

A savoir : Les contenus relevant du DC1 se suivent (modules 2 à 13), ceux relevant du DC2 aussi (modules 15 à 20). Ce choix pédagogique permet aux éventuels candidats souhaitant valider un de ces domaines de compétence de suivre, sans coupure, la formation.

Pour le DC3, le choix a été fait de le découper dans la mesure où il nous a semblé opportun de rebondir sur les acquis du stage préparatoire directement en lien avec la culture et la communication professionnelle. La réflexion sur les motivations et les valeurs pour l'exercice du métier suivi de l'élaboration du projet de formation individuel ont trouvé leur juste place dans ce domaine, en tout début de formation (module 1).

Si un candidat se présente pour travailler les contenus du DC3, un accompagnement particulier sur les acquis dans ce domaine ainsi que sur l'élaboration du projet particulier de formation partielle pourra être envisagé de manière singulière afin que le candidat puisse enchaîner, le cas échéant, les contenus inhérents à ce domaine de compétence.

Chaque groupe de formation peut intégrer deux personnes supplémentaires pour chaque domaine de compétence (que ce soit à la suite d'une validation partielle des compétences lors du passage des épreuves de certification ou dans le cadre d'un parcours post jury VAE).

Un contrat pédagogique spécifique entre le candidat et le responsable de formation est élaboré mentionnant la liste des contenus à suivre, le calendrier des modules et le nom du référent de parcours.